

## Compte rendu de la Collégiale Du 8 juin 2018 à Lillers

Membres présents :

Mr Lyonnal Ranvin, Mr Docile Martin, Mr Eric Schollaert, Mr Pascal Dupas, Mme Sandrine Buquet, Melle Céline Buquet, Mme Mauricette Dupas.

Membres absents excusés :

Mr Marc Deneux, Mme Carole Pierre.

Présidents de club ou représentants :

Mr Nicolas Caulier et Ludivine pour le club de Bergue, Mr Antoine Caboche et Mr Hugo Lepetit pour le club d'Hermelinghem, Mr Ruddy Galien pour le club de Robecque.

Mr Daniel Drouet du club d'Auxi le Chateau excusé.

I/ Approbation de la lecture de la dernière réunion du 11 Mai 2018.

7 pour 0 contre 0 abstention

II/ Bilan route :

Il y a eu 7 courses organisées avec au départ 130 à presque 200 coureurs. Depuis le début de saison route toutes les courses sont faites dans le calme et la bonne humeur entre les coureurs, chose que l'on avait perdue.

Une petite remarque concernant le Challenge, qui n'est pas sur le site ainsi que les montées de catégories, pour que les coureurs voient où ils en sont.

Tout les résultats sont renvoyés aussi vite dans les clubs hors comité.

III/ Championnat Régional :

Une demande du club organisateur, pour faire participer les hors quota lors du championnat. Un vote a été fait pour que les hors quota participe, mais pas avec les coureurs qui ont leur quota, donc dans une course à part :

5 pour 2 contre 0 abstention

Pour l'école de vélo il y aura une épreuve en ligne et le quota est de 8 courses dont 4 dans la saison en cours.

La Picardie devait nous verser une somme pour les Championnats et Challenges mais rien n'est encore perçu à ce jour.

Quota pour les nouveaux licenciés pour la saison route 2019 il sera de 5 courses sur 9 ou 50% + 1.

#### IV/ Demande de descente de catégories :

Mr Yves Sommeville 4 pour 0 contre 3 abstentions descent en 4eme catégorie  
Mr Laurent Bailleux 1 pour 4 contre 2 abstentions reste en 3eme catégorie  
Mr Robert Houpin 0 pour 1 contre 6 abstention reste en 3eme catégorie  
Mr Alexandre Mouillard 4 pour 0 contre 3 abstentions descent en 4eme categorie  
Mr Stephane larcher 1 pour 0 contre 3 abstentions reste en 3eme catégorie  
Mr Angélo Lapaglia n'a pas encore couru doit faire son quota de courses  
Mr James Desse demande sa classification, nouveau arrivant donc en 3eme catégorie  
Mr patrick Carton sera en 4eme catégorie

#### V/ bilan financier :

Il ni a pas de bilan financier car la responsable est absente et n'a pas fourni son bilan.  
La question se pose à savoir comment faire pour la trésorerie de la Collégiale.

#### VI/ Divers :

La course de Amette est annulée.

Une nouvelle course est prévue pour l'année prochaine à Rombly.

Mr Leroux président de Brimeux voudrait organiser le Championnat Régional route l'année prochaine mais avec ses propres commissaires (FFC)  
réponse de la Collégiale : non il y a un règlement FSGT s'il veut organiser il doit prendre les commissaires FSGT.

De Mr Antoine Caboche Président d'Hermelinghem : pourquoi ne pas essayer d'avoir des puces pour les courses ce qui faciliterait le travail des commissaires surtout quand elles sont peu

A la prochaine réunion voir au niveau de la trésorerie ou en sont les comptes et les absences de la responsables deviennent affligentes pour le bon fonctionnement de la Collégiale.

Il faudrait un éclairssissement sur la démission de Mr Pascal Machu ,car cela reste ambiguë. Mr Antoine Caboche demande à ce qu'un mail soit envoyé au comité pour une réponse :

réponse : Mme Carole Pierre devait se charger de faire un devis mais nous ne savons pas si cela a été fait.

Un mail sera envoyé au comité concernant la démission de Mr Machu.

De Mr Nicolas Caulier : voir pour mettre les infos plus tôt sur le site et il n'est pas normal que l'on a pas le monopole pour ce site.

De Mr Docile Martin : pour les jeunes voir au niveau de braquet FSGT s'il est possible de se mettre au niveau FFC ?

Une solution a été faite pour ne pas léser les jeunes FSGT c'est le blocage de la 14 en benjamins mais ce blocage doit être obligatoirement être fait par les parents avant le départ de la course.

5 pour 1 contre 1 abstention

Fin de la réunion : 21h.